

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SIGSP DE MALESTROIT
SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin à 18h30, le Comité Syndical, légalement convoqué le 26 juin, s'est réuni en salle du Conseil municipal de Malestroit, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales

Présents (16) :

NOM	Prénom	Commune	Statut
GICQUELLO	Bruno	Malestroit	Titulaire
LE SAUTER LE BEL	Michelle	Malestroit	Titulaire
GUILLAUME	Sylvie	Malestroit	Suppléante
ROBERT	Armelle	Saint-Marcel	Titulaire
MODICOM	Nolwenn	Saint-Marcel	Titulaire
DESMAS	Xavier	Saint-Marcel	Suppléant
MARCY	Christelle	Missiriac	Titulaire
TOUZE	Annie	Missiriac	Titulaire
ROUGIE	Alexandre	Missiriac	Suppléant
BALAC	Loïc	Pleucadeuc	Titulaire
ROUX	Patricia	Pleucadeuc	Titulaire
GUILLOUCHE	Elodie	Pleucadeuc	Suppléante
GUE	Thierry	Ruffiac	Titulaire
HOUEIX	Marie-Claude	Ruffiac	Titulaire
BOEFFARD	Stéphanie	Ruffiac	Suppléante
BERTHET	Michel	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire
PERRET	Morgane	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire
ASFEZ	Peggy	Saint-Laurent-sur Oust	Suppléante

Absents ayant donné pouvoir (2) : Christelle MARCY donne pouvoir à Alexandre ROUGIE, Patricia ROUX donne pouvoir à Elodie GUILLOUCHE

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Mme GUILLAUME est nommée secrétaire de séance.

2025_06_30_01 - Délibération portant sur le choix du scénario de travaux pour le bâtiment B

M. le Président expose :

Depuis plusieurs années, la question de la réhabilitation du bâtiment B de l'école Paul Gauguin est au cœur des réflexions du SIGSP. Les difficultés de gouvernance rencontrées lors des précédents exercices ont temporairement suspendu l'avancée de ce projet.

Pour relancer la démarche de façon constructive et collective, nous avons décidé, lors du Bureau du 9 décembre 2024, de créer un groupe de travail spécifique « bâtiments ». L'ensemble de la communauté éducative y est représenté : il est composé de quatorze membres dont un élu de chaque commune du SIGSP, l'inspecteur académique, deux enseignants, deux agents du SIGSP et trois représentants de parents d'élèves.

Je profite d'ailleurs de cette prise de parole pour les remercier très sincèrement pour leur engagement et la qualité de leur contribution. Nous avons pu étudier avec attention les comptes rendus des réunions du groupe de travail. Ils nous ont permis de disposer d'éléments d'analyse particulièrement précieux pour faire avancer ce dossier.

Ce groupe de travail a étudié deux scénarios d'aménagement :

- **Le scénario 1** qui prévoit une réhabilitation du bâtiment B pour y installer des salles de classe et ateliers ; et la rénovation de l'actuel restaurant scolaire qui présente aujourd'hui des problèmes liés à l'étanchéité et à l'isolation thermique et acoustique des lieux.
- **Le scénario 2** qui consiste à concentrer les travaux de rénovation sur le bâtiment B afin d'y réintégrer le service de restauration, tout en apportant des modifications au bâtiment C pour l'installation de sanitaires, et d'une cour dédiée aux maternelles notamment.

Je vous rappelle que des subventions ont été attribuées dès 2023 pour financer ces travaux :

- 67 892,50 € au titre du Fonds Vert,
 - 211 500 € au titre de la DETR
- soit un peu plus de 279 000 €.

Une demande de prorogation des délais d'exécution a été faite auprès de la Préfecture :

- le report pour le Fonds Vert a été accordé jusqu'au 1^{er} janvier 2027,
- le report pour la DETR est accordé jusqu'en avril 2026.

Ces prolongations permettent de maintenir les financements, mais le calendrier reste contraint : les travaux doivent démarrer avant le printemps 2026.

Déjà impliqué lors des premières études menées avant 2024, le *Cabinet Bléher* a été missionné dès le mois de mai pour approfondir les aspects techniques, financiers et organisationnels. Deux bureaux élargis, en présence du *Cabinet Bléher*, ont permis de recueillir les premières observations des élus.

Les deux scénarios qui vont vous être présentés ce soir ont été affinés à partir des éléments de diagnostic, des besoins exprimés par les enseignants, les parents et les élus, ainsi que des échanges qui ont eu lieu lors des réunions du groupe de travail puis en bureau élargi. Ces propositions tiennent donc compte des enjeux pédagogiques, fonctionnels, financiers et de sécurité.

Le choix de l'un des scénarios devra s'appuyer sur plusieurs critères : la réponse aux besoins pédagogiques, la faisabilité technique et financière, le respect du calendrier de réalisation, ainsi que les conditions de sécurité et de fonctionnement de l'école à moyen et long terme.

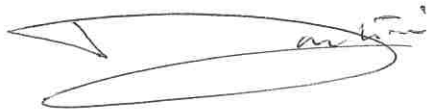
Le *Cabinet Bléher* va maintenant vous exposer ces deux hypothèses d'aménagement et leurs chiffrages, dans une logique de présentation neutre et comparative. À l'issue de cette présentation, il nous reviendra de nous prononcer sur le scénario à retenir.

Le Comité syndical décide à l'unanimité, après vote à bulletin secret :

- de retenir le scénario n°2 et d'engager le Syndicat à poursuivre la phase opérationnelle du projet, dans le respect du calendrier imposé par les financements obtenus.

Sylvie GUILLAUME

Secrétaire de séance



Bruno GICQUELLO

Président du SIGSP



Envoyé en préfecture le 18/07/2025

Reçu en préfecture le 18/07/2025

Publié le

ID : 056-255601437-20250630-2025_06_30_01-DE

